



Union nationale des spécialistes en matériels de parcs et jardins

# LES ACTUS DE LA PROFESSION

3-2007

## Deux salons pour une meilleure promotion

Cette année, ce sont deux salons de la filière « paysages et espaces verts » qui vous sont proposés. Afin de pouvoir rencontrer le plus grand nombre de ses adhérents, le SMJ a décidé d'être présent sur ces deux événements : SAMEEX et SALONVERT Sud Ouest.

SAMEEX, le salon des équipements d'extérieur se tiendra du :



**10 au 12 septembre 2007 à Disneyland Resort Paris, de Marne la Vallée.**

Cet événement se donne pour objectif de représenter toutes les catégories de métiers : motoculture de plaisance, produits et équipements de jardin, espaces verts pro, mobiliers urbains...

Il est dédié aux professionnels du secteur, collectivités territoriales, organismes décentralisés de l'Etat, établissements publics, exploitations communales, collectivités privées, entreprises de services, revendeurs....

Pour SALONVERT, qui aura lieu les

**19 et 20 septembre prochain au Château de Salles à Feugarolles (47),**

ce rendez vous est fixé dans un parc de 18 hectares pour faire découvrir aux visiteurs les matériels professionnels en situation, voire de pour les essayer.

Les organisateurs de cet événement, qui se tient habituellement les années paires en région parisienne, ont décidé d'aménager l'offre du salon et de proposer une édition délocalisée toutes les années impaires. Cette initiative

permettra aux quelques 12 000 utilisateurs professionnels de produits et services pour la création et l'entretien de l'espace vert de rencontrer les fournisseurs, fabricants nationaux des produits et services...

Fidèle depuis la première édition de SALONVERT, le SMJ vous invite à venir visiter ce salon et nous rencontrer sur notre stand.



## SOCIAL

### Réduction Fillon : amélioration pour les TPE

La loi de finances pour 2007 a amélioré l'allègement général dit « Fillon » pour les TPE en créant une formule de calcul spécifique applicable aux entreprises de moins de 20 salariés.

Pour les gains et rémunérations, versées à compter du 1er Juillet 2007, le taux d'exonération passera de 26% à 28,1% au niveau du SMIC et sera dégressif lui aussi jusqu'à 1,6% du SMIC.

Rappelons la formule:

$(0,281/0,6) \times [(1,6 \times \text{SMIC horaire} \times \text{nombre d'heures rémunérées} / \text{rémunération mensuelle brute}) - 1]$ .

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette formule, il vous faudra déterminer l'effectif de

votre société au 31 décembre, tous établissements confondus, en fonction de la moyenne au cours de l'année civile des effectifs mensuels.

C'est cet effectif qui déterminera la formule pour l'année suivante.

Pour le calcul des cotisations au titre des gains et rémunérations versées du 1er Juillet au 31 décembre 2007, l'effectif de l'entreprise est apprécié au 31 décembre 2006 selon les mêmes modalités de calcul.

### Salaires Minima 1er Juillet 07

Une nouvelle grille des salaires minima vient d'être signée par les partenaires sociaux de la branche.

Celle-ci est applicable au 1er Juillet 2007.

### SMIC au 1er Juillet 2007

A compter du 1er Juillet 2007, le SMIC horaire passe de 8,27 € à 8,44 € de l'heure.

Le SMIC mensuel brut pour 35 heures de travail par semaine est porté à 1 280,07 € au lieu de 1 254,28 €.

### NOUVEAUX ADHERENTS

Bienvenue

Ets Benoît Distribution (84)

Ets Laurent (63)

### Cotisation d'assurance Maladie en Alsace-Moselle

Le taux de cotisation salariale supplémentaire d'assurance maladie dans le Haut-Rhin, Bas-Rhin et la Moselle est abaissé de 1,80 % à 1,70 % à compter du 1er juillet 2007.

## Les Actus de la Profession

Brochure d'information éditée par le SMJ  
(Union nationale des spécialistes en matériels  
de parcs et jardins).

Directeur de publication : Francis Guillaume

REPRODUCTION INTERDITE



SMJ  
11, rue d'Uzès—75002 PARIS  
Tél : 01.44.82.04.63  
Fax : 01.44.82.04.64  
contact@smj-syndicat.fr

## 16 Novembre 2007 : formation « GERER LES MARCHES PUBLICS »

**Le SMJ, soucieux d'apporter à ses adhérents une réponse adaptée, s'est engagé dans une démarche proactive pour organiser des sessions de formation en réponse aux problématiques auxquelles vous êtes régulièrement confrontés.**

Vous êtes régulièrement amenés à répondre à des appels d'offres publics pour remporter certains marchés.

Cependant, la réalisation de certains de ces marchés provoque des situations diverses allant parfois jusqu'à la non-conformité du marché aux dispositions contractuelles définies au préalable.

Cette situation engendre des problématiques qu'il faut solutionner et gérer.

**C'est pourquoi le SMJ vous propose la formation « Gérer un marché**

**public » dont l'objectif est d'informer les entreprises sur les recours et les dispositions qui existent pour traiter ces litiges.**

La formation, prévue le 16 novembre prochain se déroulera dans les locaux du SMJ et sera destinée à des entreprises qui connaissent déjà les marchés publics.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- Changements apportés par le Code 2006
- Les seuils
- L'évolution du marché
- La résiliation
- Les pièces constitutives du marché (portées juridiques et dispositions importantes)
- Les réclamations en cas de non respect du marché
- Le rejet de candidature
- Les recours

## Infos pratiques

### Permis de conduire : un site Internet pour connaître le solde de ses points

Avant de pouvoir consulter son solde de points sur Internet, l'automobiliste devra se procurer auprès de la préfecture ou sous-préfecture son code personnel confidentiel. Ce dernier ne pourra être obtenu qu'en se rendant personnellement à la préfecture

ou sous préfecture muni d'une pièce d'identité ou par courrier affranchi au tarif recommandé accompagné des documents mentionnés sur le site Internet.

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### Conditions générales de vente

#### Modification des conditions générales de vente :

Suite à des observations formulées par des adhérents, le SMJ a décidé de faire modifier les conditions générales de vente et notamment les articles 4 et 11.

Les conditions générales de vente sont à jour et en ligne sur notre site Internet. Pour les consulter, connectez vous sur :

[www.smj-syndicat.fr](http://www.smj-syndicat.fr)

### Un site internet 100% professionnel pour la vente des matériels d'occasion

[www.materiel-paysage-occasion.eu](http://www.materiel-paysage-occasion.eu)

**Matériels et Paysage a annoncé la mise en ligne d'un nouveau site Internet : [www.materiel-paysage-occasion.eu](http://www.materiel-paysage-occasion.eu).**

**Ce site est dédié aux essais et à la vente de matériels professionnels d'occasion.**

Consultez la liste des matériels mis en vente, ou passez vous-même une annonce, appréciez les commentaires fiables sur les essais de matériels réalisés par des professionnels...

Inscrivez vous dès maintenant sur l'espace *abonnés* du site internet pour bénéficier des offres et des dernières informations en matière de matériel d'occasion.

